

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

**MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT
LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP) ET LE DELTACORONAVIRUS PORCIN
(DCVP)**

État de la situation

Regain de statut négatif à la DEP et au DCVP

L'élevage de porcs croisés et de sangliers infecté simultanément par la diarrhée épidémique porcine (DEP) et le deltacoronavirus porcin (DCVP) en février 2025, en Montérégie, a désormais retrouvé son statut négatif, les échantillons s'étant révélés négatifs à deux reprises au cours d'une période de sept semaines. L'auto-quarantaine et les mesures de biosécurité rehaussées sont donc levées dès aujourd'hui sur ce site.

Ainsi, le Québec est désormais exempt de la DEP et du DCVP. Nous tenons à remercier et à féliciter tous les éleveurs et les intervenants impliqués, qui ont déployé les efforts nécessaires pour contrôler et éradiquer la DEP et le DCVP dans les élevages porcins québécois.

Avis de vigilance toujours en vigueur

Les éclosions de DEP et de DCVP se poursuivent en Ontario. En janvier 2026, 27 cas de DEP et 6 cas de DCVP ont été déclarés. Pour la première semaine de février 2026, 9 cas de DEP et 1 cas de DCVP ont été déclarés.

Cette semaine, un abattoir québécois a déclaré des résultats de tests environnementaux positifs à la DEP. L'EQSP a effectué plusieurs suivis en lien avec ces résultats et n'a pas de préoccupation quant à la présence de cas au Québec pour le moment.

Afin de prévenir l'introduction de ces maladies dans les élevages porcins du Québec, l'EQSP invite les producteurs et les partenaires de la filière porcine québécoise à accroître leur vigilance en matière de biosécurité. Le transport des porcs représente un risque important de propagation, et nous tenons à rappeler que ces virus survivent très bien aux basses températures hivernales, ce qui rend plus difficile l'assurance d'un lavage, d'une désinfection et d'un séchage rigoureux des remorques.